

**Extrait du registre des délibérations du
conseil municipal de la commune de
LA BATHIE**

Séance du 09 septembre 2022

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

<p>Date de la convocation : 02 septembre 2022 Date d'affichage : 02 septembre 2022</p>
<p>Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 10 Nombre de votants : 15</p>
<p>OBJET : Décision modificative n°1</p>

L'an deux mil vingt-deux le vendredi 09 septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Monique ROSSET-LANCHET, maire.

Présents : Mmes Joëlle BANDIERA, Armelle MOLINAS, Monique ROSSET-LANCHET, Gilda STRAPPAZZON.

MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Anthony GIRARD, Olivier JÉZÉQUEL, Pascal PESCHOT, Damien SANTON.

Absents : Mmes Stéphanie BOHN (procuration à Monsieur Anthony GIRARD), Justine FECHOZ (procuration à Mme Monique ROSSET-LANCHET), Corinne PAYOT (procuration à M. Pascal BOUVIER), Élodie PIDDAT.

Messieurs Frédéric BUENO (procuration à Madame Gilda STRAPPAZZON), Frédéric MOLINAS (procuration à Madame Armelle MOLINAS).

Monsieur Damien SANTON a été élu secrétaire de séance.

Madame l'adjointe en charge des Finances expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

DECISION MODIFICATIVE N°1				
Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-739118: autres reversements de fiscalité	- €	500,00 €	- €	- €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	- €	500,00 €	- €	- €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00 €	- €	- €	- €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	500,00 €	- €	- €	- €
Total FONCTIONNEMENT	500,00 €	500,00 €	- €	- €

INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	13 985,00 €	- €	- €	- €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	13 985,00 €	- €	- €	- €
R-024: Produits de cessions	- €	- €	- €	4 000,00 €
TOTAL R-024: Produits de cessions	- €	- €	- €	4 000,00 €
R-1328-38: RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	- €	- €	- €	2 315,00 €
TOTAL R 13: Subventions d'investissement	- €	- €	- €	2 315,00 €
D-165: Dépôts et cautionnement reçus	- €	600,00 €	- €	- €
R-165: Dépôts et cautionnement reçus	- €	- €	- €	600,00 €
TOTAL 16: Emprunts et dettes assimilées	- €	600,00 €	- €	600,00 €
D-21312-12: ECOLE ELEMENTAIRE	- €	1 000,00 €	- €	- €
D-21318-14: EGLISE	1 500,00 €	- €	- €	- €
D-21318-17: BOULODROME	- €	5 600,00 €	- €	- €
D-2182-107: SERVICES TECHNIQUES	- €	10 000,00 €	- €	- €
D-2184-15: REHABILITATION MAIRIE	2 000,00 €	- €	- €	- €
D-2188-110: BUDGET PARTICIPATIF	- €	1 200,00 €	- €	- €
D-2188-18 : SKATEPARK	- €	6 000,00 €	- €	- €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 500,00 €	23 800,00 €	- €	- €
Total INVESTISSEMENT	17 485,00 €	24 400,00 €	- €	6 915,00 €
Total Général		6 915,00 €		6 915,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder aux modifications budgétaires telles qu'exposées précédemment.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 15

VOTE POUR : 15

VOTE CONTRE : 0

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le Maire
Monique ROSSET-LANCHET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300326-20220909-D01-09-09-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2022